



Milan BOUCHET-VALAT\*

---

## Plus diplômées, moins célibataires. L'inversion de l'hypergamie féminine au fil des cohortes en France

*En France, les femmes sont aujourd'hui plus diplômées que les hommes. Cette évolution a eu des conséquences sur la formation du premier couple et sur la tendance, ancienne, à la formation de couples dans lesquels la femme est moins diplômée que son conjoint, appelée hypergamie féminine. À partir de l'enquête rétrospective Étude de l'histoire familiale (Insee-Ined, 1999), Milan BOUCHET-VALAT analyse les caractéristiques éducatives des conjoints lors de leur première union ainsi que le taux de célibat définitif par niveau d'études au fil des cohortes depuis les générations nées dans les années 1920. Démêlant les effets de structure des effets de genre, il remet en question l'existence d'une norme d'hypergamie féminine qui résisterait au changement de composition par sexe des diplômés, et met en évidence des évolutions profondes dans la fréquence du célibat définitif des hommes et des femmes selon le niveau de diplôme.*

Outre la tendance bien connue à choisir un conjoint socialement proche (homogamie sociale, pour une revue de littérature, voir Bouchet-Valat, 2014a), l'anthropologie et la sociologie ont depuis longtemps mis en évidence le caractère fortement genré du choix du conjoint au sein des couples hétérosexuels. Ce phénomène prend dans nombre de sociétés la forme de l'hypergamie féminine ou de l'hypogamie masculine, c'est-à-dire la propension des individus à former des couples au sein desquels la femme se trouve en infériorité par rapport à l'homme selon un ou plusieurs critères : âge, taille, strate au sein d'un système de castes, diplôme et profession, et plus généralement statut social. La famille représentant une institution centrale de socialisation et de reproduction sociale, on peut soupçonner que la construction d'une position d'infériorité pour la femme y constitue l'un des facteurs essentiels de la domination

---

\* Institut national d'études démographiques (Ined), Observatoire sociologique du changement (OSC-Sciences Po & CNRS) et Laboratoire de sociologie quantitative (LSQ-CREST).

Correspondance : Institut national d'études démographiques, 133 boulevard Davout, 75020 Paris, courriel : nalimilan@club.fr

masculine et de son maintien au fil des générations. Il semble donc intéressant de se demander si les évolutions majeures du statut des femmes au cours du XX<sup>e</sup> siècle ont remis en cause l'hypergamie féminine.

Cet article se concentre sur l'hypergamie de diplôme, en tant qu'indicateur du statut social des conjoints à leur première mise en couple. En effet, l'éducation est le principal déterminant du style de vie et des fréquentations des individus à cet âge (Pan Ké Shon, 1998; Erlich, 1998), mais aussi l'un des indicateurs les plus forts de leur carrière et de leur statut social futurs. À ce titre, le diplôme constitue l'une des informations les plus importantes dont disposent les individus – consciemment ou inconsciemment – concernant les conjoints potentiels qu'ils rencontrent. Au contraire, les professions des conjoints en cours de carrière peuvent refléter en partie des choix d'activité réalisés après la mise en couple, faisant obstacle à une véritable appréhension des critères genrés de choix du conjoint.

Le diplôme est par ailleurs la dimension du statut social qui a connu les plus fortes transformations du point de vue des différences hommes-femmes. La massification scolaire qui a pris place en France depuis la Seconde Guerre mondiale a affecté les deux sexes, mais a été nettement plus marquée chez les femmes (Baudelot et Establet, 1992). Les femmes étant désormais globalement plus diplômées que les hommes, les couples dans lesquels elles sont plus diplômées que leur conjoint sont inévitablement devenus plus fréquents que le cas inverse (Guichard-Claudic *et al.*, 2009) – à moins que les plus diplômées ne restent célibataires. En cela, la supériorité des femmes par le diplôme se distingue des mouvements plus limités et localisés qui concernent par exemple la division sexuelle du travail, et constitue un cas d'« inversion du genre » (Kergoat *et al.*, 2008) à grande échelle. Un capital culturel élevé, même s'il n'est pas toujours valorisé dans la vie active – ou pas à sa pleine valeur –, est une condition nécessaire pour que la carrière des femmes puisse dans certains cas dépasser celle de leur conjoint (Testenoire, 2008). Associé à d'autres évolutions majeures comme le développement massif de l'activité féminine, ce mouvement semble de nature à contribuer à une modification des rapports de force au sein du couple, et donc à la remise en cause des rôles assignés aux hommes et aux femmes – même s'il est sans doute en lui-même insuffisant pour aboutir à un tel résultat.

Des travaux récents (Esteve *et al.*, 2012) ont montré que si l'hypergamie féminine du point de vue du diplôme était plus fréquente que la situation inverse pour la plupart des pays du monde dans les années 1970, elle a très nettement régressé depuis, au point de devenir minoritaire dans un nombre significatif de sociétés durant les années 2000. Ces résultats incitent à actualiser une conception datée des rapports entre sexe, diplôme et mise en couple selon laquelle un haut niveau d'éducation est un handicap pour les femmes sur le marché conjugal. Cette étude vise à analyser plus en détail ce retournement dans le cas de la France, en étudiant les évolutions au fil des cohortes.

Nous présentons tout d'abord la signification et les mécanismes expliquant l'existence de l'hypergamie féminine, les évolutions que l'on pourrait s'attendre à observer au fil des cohortes, et les résultats obtenus par les précédents travaux dans de nombreux pays. Nous étudions ensuite, à partir de l'enquête *Étude de l'histoire familiale* (EHF, Insee-Ined, 1999) l'évolution de l'hypergamie au sein des premiers couples des cohortes nées entre 1920 et 1970, d'abord en termes de composition brute, puis en contrôlant l'influence des contraintes dues à la structure par diplôme des populations masculines et féminines au sein de chaque génération (hypergamie relative) – cette dernière approche permettant de saisir la transformation des normes sociales et des préférences des individus. Enfin, nous analysons l'évolution du célibat définitif selon le sexe et le diplôme à l'aide d'un modèle de durée à temps de sortie accéléré, mettant ainsi en évidence le lien entre la distribution genrée du célibat et l'hypergamie. Nous concluons en discutant la portée incertaine des évolutions observées sur le maintien des inégalités hommes-femmes dans d'autres domaines.

## I. Perspectives théoriques et état des connaissances

### *La conception classique de l'hypergamie féminine : un modèle fortement genré*

L'hypergamie féminine ne peut se comprendre que dans le cadre d'une société où la domination masculine prévaut : elle est en effet à la fois une conséquence et un moyen de perpétuation de cette norme. Dans un modèle où les femmes se trouvent d'une manière générale en position inférieure aux hommes, il est essentiel pour la reproduction de l'ordre social que cet ordre soit d'abord respecté au sein de la famille, institution centrale d'intériorisation des rôles de genre (Goffman, [1977] 2002). Cette logique implique que les hommes prennent pour conjointes des femmes de statut social inférieur, et inversement. Elle s'impose à la fois du fait de l'intériorisation de normes dominantes (Bozon, 1990a) et de la volonté d'échapper aux sanctions sociales – explicites ou voilées – ou simplement aux remarques négatives auxquelles sont exposés les couples qui dérogent à ces normes (Lefevre, 2008 ; Testenoire, 2008). La supériorité des hommes au sein du couple permet aussi de s'assurer que, dans la plupart des situations sociales, les rôles assignés aux membres de chaque sexe soient spontanément répétés, consolidant ainsi les stéréotypes de genre contre une réalité qui peut aller à leur rencontre. C'est par exemple le cas pour l'assignation des tâches physiques aux hommes si l'on considère la tendance avérée à ce que l'homme soit plus grand (et donc, par convention, plus fort) que sa conjointe, plus souvent que le hasard ne l'exigerait (Goffman, [1977] 2002 ; Herpin, 2003). L'hypergamie féminine permet aussi l'assignation persistante de la femme aux tâches domestiques (Ponthieux et Schreiber, 2006),

et justifie le sacrifice de la carrière de la femme, moins prometteuse, à celle de l'homme (Nicole-Drancourt, 1989 ; de Singly, 1987). À l'inverse, la supériorité du salaire de la femme amène à une gestion plus égalitaire du revenu du ménage (Testenoire, 2008).

Cette norme d'hypergamie a des conséquences importantes sur le célibat, en plaçant certains groupes dans une position défavorisée sur le marché conjugal : les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés. Parmi les générations nées avant-guerre en France, un niveau de diplôme élevé présentait des effets opposés selon le sexe, augmentant les chances de vivre en couple pour les hommes et les diminuant pour les femmes (Robert-Bobée et Mazuy, 2005 ; Winkler-Dworak et Toulemon, 2007). En effet, les hommes les plus diplômés choisissant moins souvent qu'on ne l'attendrait des femmes de leur niveau d'études pour leur préférer des femmes (légèrement) moins diplômées, et les hommes situés immédiatement au-dessous d'eux reproduisant ce comportement, un décalage apparaît et se propage, de proche en proche, le long de l'échelle sociale. Ce décalage condamne *in fine* les hommes les moins diplômés et les femmes les plus diplômées au célibat, étant entendu que les individus de ces deux groupes ne peuvent qu'exceptionnellement former une union ensemble à cause d'une distance sociale trop importante, redoublée du fait que l'homme se trouverait dans une situation d'infériorité trop criante par rapport à sa conjointe.

Le célibat des femmes diplômées nous intéresse particulièrement ici : en effet, la norme de genre qui en est à l'origine va directement à l'encontre des logiques de reproduction sociale selon lesquelles les membres des classes supérieures tendent à s'unir en priorité avec des individus de même niveau social. On peut avancer que dans ce modèle, c'est l'origine sociale qui compte, plus que le diplôme, dans la définition du statut social d'une femme. Néanmoins, comment expliquer qu'un diplôme plus élevé puisse avoir un effet négatif sur les chances de vie en couple d'une femme ? On peut envisager deux mécanismes expliquant ce phénomène.

Premièrement, suivant François de Singly (1987, p. 176), on peut voir la source du célibat des diplômées dans « un défaut d'articulation entre le calendrier de la formation de la dot scolaire et le calendrier de présentation sur le marché du mariage ». En effet, la poursuite des études étant jugée incompatible avec la mise en couple, en particulier avant le développement de la contraception, les femmes diplômées n'étaient pas disponibles sur le marché conjugal jusqu'à un âge relativement avancé. Dans ces conditions, les hommes préféraient se mettre en couple avec des femmes peu diplômées mais ayant terminé leurs études – étant entendu que choisir une femme plus âgée ayant déjà décroché un diplôme élevé contrevenait à la norme d'hypergamie féminine en termes d'âge aussi bien que de capital culturel. Ce mécanisme laissait peu de chances aux femmes diplômées encore célibataires au-delà d'un certain âge de trouver un conjoint.

Un deuxième élément d'explication tient à la désirabilité d'une mise en couple, aussi bien du point de vue des intéressées que de leurs conjoints potentiels. D'un côté, les diplômées, ayant plus à perdre sur le marché du travail, étaient moins prêtes que les autres femmes à sacrifier leur carrière professionnelle à une vie familiale contraignante ou à une vie de couple inégalitaire (Cacouault, 1984 ; Kaufmann, 1999). Ces attentes relativement élevées étaient renforcées par l'indépendance financière que leur offrait leur activité professionnelle. De l'autre, aux yeux des hommes, un diplôme élevé pouvait être considéré comme un signal négatif indiquant un désintérêt à l'égard de la sphère familiale, un manque de féminité, et une indépendance contraire à l'idée qu'ils se faisaient du couple (de Singly, 1987).

Au total, dans ce modèle fortement genré, l'hypergamie féminine se décline en trois composantes. Tout d'abord, au sein des couples formés, l'homme possède le diplôme le plus élevé plus souvent que l'inverse. Ensuite, du fait de la norme d'hypergamie féminine, cette situation persiste au-delà des contraintes de disponibilité des conjoints de chaque sexe dans chaque catégorie de diplôme (hypergamie dite relative). Enfin, à côté de ces couples à hypergamie féminine majoritaire, le fonctionnement fortement genré du marché conjugal produit un nombre important d'exclus, occupant des positions inversées selon leur sexe : femmes diplômées, hommes non diplômés.

### *L'évolution temporelle : des facteurs d'affaiblissement de l'hypergamie*

La relative égalisation des statuts des hommes et des femmes réalisée au cours du XX<sup>e</sup> siècle, visible notamment à l'élévation du niveau d'éducation des femmes, à leur entrée massive sur le marché du travail, au développement de la contraception, à la fin de la tutelle du mari sur sa femme, a profondément modifié le modèle fortement genré que nous venons de décrire. Quels ont été les effets de cette évolution sur l'hypergamie ?

Du fait de l'élévation du niveau d'éducation des femmes, il semble inévitable que l'hypergamie diminue. À considérer l'ensemble des évolutions déjà citées, on peut s'attendre à ce qu'elle se soit aussi atténuée en termes relatifs (c'est-à-dire une fois contrôlée l'évolution de la structure de la population par diplôme), et que le célibat des femmes diplômées se soit réduit. L'importance des transformations à l'œuvre exclut en effet qu'elles aient pu prendre place sans une modification profonde des normes de genre, et qu'elles n'aient eu en retour un effet plus large sur ces dernières.

On peut donc s'attendre à un rapprochement des critères de choix du conjoint des hommes de ceux auparavant privilégiés par les femmes, un diplôme élevé et une carrière professionnelle n'étant plus considérés chez une femme comme un parcours déviant, voire comme le signe d'un manque de féminité. L'évolution des normes, des comportements et des stratégies de reproduction sociale convergent de ce point de vue. En effet, la massification scolaire a fait du diplôme un facteur essentiel de la stratification sociale dans tous les groupes

sociaux. Étant donné que c'est la mère qui assure le plus souvent l'aide aux devoirs (Héran, 1994), son niveau d'éducation a un effet majeur sur la réussite scolaire des enfants (Place et Vincent, 2009). Sans supposer que les individus appliquent une rationalité implacable jusque dans leurs choix amoureux, on peut penser que cette situation nouvelle contribue à l'évolution de la perception des qualités d'une conjointe potentielle, en atténuant nettement l'image d'incompatibilité entre diplôme et vie familiale.

Par ailleurs, en termes purement économiques, si le diplôme des femmes pouvait être perçu comme un signal négatif au sein des générations d'avant-guerre, un tel calcul a très clairement perdu en pertinence. Le développement du chômage, en augmentant l'incertitude attachée aux carrières masculines, rend particulièrement risquée la stratégie du modèle de Becker (1981), suivant laquelle l'homme aurait intérêt à se spécialiser dans l'activité professionnelle et la femme dans la sphère domestique, de manière à bénéficier de la croissance des rendements. L'emploi de la femme, même s'il est moins rémunérateur et fortement soumis à la précarité, peut s'avérer une garantie appréciable en cas de licenciement (Oppenheimer, 1994). Cet argument prend tout son poids dans le contexte français, où les cohortes nées à partir des années 1960 ont fait face à un chômage élevé, mais où les carrières féminines, toujours moins favorables que celles des hommes, sont cependant meilleures que dans nombre de pays occidentaux (Kempeneers et Lelièvre, 1993).

Mais l'évolution de l'hypergamie ne résulte pas exclusivement de celle des préférences et stratégies masculines : les préférences des femmes sur le marché conjugal peuvent elles aussi avoir changé, se rapprochant de celles des hommes. Leur activité professionnelle leur permet de plus en plus de patienter avant de s'engager avec un conjoint qui correspond à leurs attentes. Moins dépendantes de l'emploi de leur futur conjoint, elles peuvent valoriser d'autres qualités chez les hommes, ce qui se retrouve dans l'évolution des adjectifs qu'elles utilisent pour décrire leurs conjoints : moins souvent dans le registre du travail et de la protection, et plus dans celui de la sensibilité (Bozon, 1990b).

Néanmoins, tout n'est pas si clair. En effet, si la participation des femmes au marché du travail a explosé entre les premières et les dernières cohortes que nous étudions (1920-1970), et si la nature même de l'emploi des femmes a changé depuis la période d'après-guerre, l'égalité en termes de carrière et de salaire entre hommes et femmes est loin d'être atteinte (Maruani, 2000), et les femmes gagnent en moyenne toujours nettement moins que leur conjoint (Morin, 2014). De ce fait, on s'attendrait certes à observer un affaiblissement de l'hypergamie féminine, mais un affaiblissement qui ne serait que partiel, une fois contrôlée l'évolution de la structure par diplôme de la population. Cette hypothèse revient à avancer que les normes sociales opposeraient une certaine résistance, ou du moins une inertie, aux évolutions à l'œuvre, du fait de la persistance relative d'un modèle dans lequel le statut social de l'homme compte plus que celui de sa conjointe. Elle n'apparaît cependant pas soutenue par les études existantes.

### *Les travaux existants : baisse et inversion de l'hypergamie*

La plupart des travaux récents qui se sont attachés à décrire les évolutions de l'hypergamie de diplôme ont observé une diminution, et souvent même une inversion de celle-ci. Dans une analyse comparative très large incluant 56 pays de tous continents et niveaux de développement, Albert Esteve, Joan García-Román et Iñaki Permanyer (2012) ont constaté un mouvement très net. Parmi les 18 pays pour lesquels les auteurs disposent de données portant sur le début des années 1970, l'hypergamie féminine était toujours plus fréquente que l'hypogamie chez les jeunes couples cohabitants. Au contraire, au début des années 2000, 26 des 51 pays inclus dans l'échantillon à cette date se trouvent dans la situation inverse. Dans un document de travail plus détaillé, les mêmes auteurs (Esteve *et al.*, 2011) ont étudié l'hypergamie relative, soit la tendance à l'hypergamie observée une fois contrôlée la distribution par diplôme des populations des hommes et des femmes. Il apparaît qu'aucune divergence entre hypergamie brute et hypergamie relative ne peut être observée : l'hypergamie féminine se trouve ainsi renforcée par le choix du conjoint dans les sociétés où les femmes sont globalement moins diplômées que les hommes, alors que c'est l'hypogamie qui l'est dans celles où elles sont plus diplômées. En d'autres termes, les comportements des individus semblent toujours prolonger et amplifier les contraintes que la structure sociale fait peser sur eux. Ce résultat semble remettre en question l'existence d'une norme d'hypergamie : dans aucun pays une telle norme ne semble avoir résisté à l'évolution de la structure par diplôme en faveur des femmes.

Ces évolutions se trouvent confirmées par plusieurs études. David Monaghan (2014) a observé que l'hypogamie relative des femmes est plus forte que leur hypergamie relative dans 13 des 26 pays développés étudiés entre 1980 et 2010 (moyenne des années observées, jeunes couples cohabitants). Plusieurs travaux portant sur un pays en particulier ont relevé les mêmes tendances. C'est le cas des États-Unis, où Elaina Rose (2004) note une quasi-disparition de l'hypergamie de diplôme, Zhenchao Qian (1998) puis Christine Schwartz et Robert Mare (2005) ayant même mesuré une inversion en termes absolus et relatifs. Le même mouvement a été observé par Albert Esteve et Clara Cortina (2006) en Espagne, ainsi que par Elina Mäenpää et Marika Jalovaara (2014) en Finlande. Enfin, ce phénomène a été relevé en Amérique du Sud dans plusieurs travaux (Esteve et McCaa, 2007 ; López-Ruiz *et al.*, 2009 ; Rodríguez, 2014).

Finalement, concernant la France, Yvonne Guichard-Claudic, Armelle Testenoire et Danièle Trancart (2009) ont mesuré, en utilisant l'enquête *Familles et employeurs* (Ined, 2004-2005), une hypogamie de diplôme près de deux fois plus fréquente chez les femmes âgées de 25 à 30 ans que parmi celles âgées de 40 à 50 ans. Parmi ces générations nées entre 1955 et 1980, l'hypergamie féminine en termes de diplôme est toujours moins fréquente que l'hypogamie – mais c'est l'inverse en termes de catégorie socioprofessionnelle. Finalement, en étudiant les couples cohabitants âgés de 30 à 60 ans à partir de la série des

enquêtes *Emploi*, nous avons observé que l'hypergamie féminine de diplôme devenait moins fréquente que son contraire aux alentours de l'an 2000 (Bouchet-Valat, 2014a).

Contrairement à ce que les éléments théoriques présentés précédemment auraient laissé prévoir, dans de nombreuses sociétés, la norme d'hypergamie féminine – mesurée par l'hypergamie relative – semble s'être inversée. Malheureusement, la question de l'évolution des taux de célibat définitif selon le diplôme, indissociable de l'hypergamie, n'a que rarement été étudiée. On peut cependant noter qu'aux États-Unis, E. Rose (2004) a observé que l'inversion de l'hypergamie s'est accompagnée d'une disparition du surcroît de célibat des plus diplômées (dont Goldstein et Kenney (2001) notaient même l'inversion), mais aussi une augmentation du célibat des hommes les moins diplômés. Outre la question de l'évolution de l'hypergamie, on peut se demander si les chances de vivre en couple ont suivi le même mouvement en France.

## II. Les données de l'enquête *Étude de l'histoire familiale 1999*

Si l'hypergamie peut être mesurée à partir d'enquêtes portant sur les ménages, les enquêtes permettant d'étudier des évolutions au fil des cohortes à travers la première mise en couple sont malheureusement rares. Nous mobilisons ici l'enquête *Étude de l'histoire familiale* (Insee-Ined, 1999; Lefèvre et Filhon, 2005), qui est la plus récente des enquêtes *Famille* à contenir des informations concernant l'âge de première mise en couple<sup>(1)</sup>. Adossée au recensement de la population, elle offre l'avantage d'un très important échantillon de 145 000 hommes et 235 000 femmes, permettant d'étudier finement les évolutions au fil des cohortes. Nous restreignons ici l'analyse aux individus nés entre 1920 et 1970, qui avaient entre 29 et 79 ans à la date de l'enquête.

Les données présentent cependant une limite de taille : le diplôme du conjoint étant retrouvé à partir de la fiche individuelle de recensement, il n'est disponible que pour les couples cohabitants au moment de l'enquête. Les premiers couples des individus ayant connu une séparation (éventuellement suivie d'une remise en couple) ne peuvent donc être étudiés. Ainsi, on peut craindre un léger biais si les couples s'étant séparés étaient différents de l'ensemble des premiers couples, par exemple s'il s'agissait en priorité de couples dans lesquels l'homme est moins diplômé que sa conjointe, le modèle traditionnel de la famille pouvant à la fois aller à l'encontre d'une hypogamie féminine et de la séparation ou du divorce. Ce biais est particulièrement problématique pour la mesure des évolutions temporelles, puisque la proportion d'individus ayant vécu avec un seul conjoint varie au fil des cohortes (tableau 1) : elle diminue légèrement

(1) En effet, de même que la plupart des enquêtes sur les ménages, l'enquête *Famille et logements 2011* ne contient d'informations que sur les unions en cours : elle n'est pas véritablement adaptée à l'étude du processus de première mise en couple et du célibat définitif.

pour les cohortes nées après-guerre (effet de génération). La proportion d'individus vivant toujours avec leur premier conjoint suit la même tendance chez les hommes, mais elle augmente au contraire chez les femmes (effet d'âge lié à la mortalité plus forte de leurs conjoints). L'ampleur de cet effet est relativement limitée du fait de la faible proportion de couples concernés – en particulier si l'on exclut les cohortes extrêmes.

**Tableau 1. Répartition des individus selon leur histoire conjugale par sexe et cohorte de naissance**

Cohorte de naissance	Effectif	Ensemble	A vécu en couple (%)	N'a eu qu'un conjoint (%)	Toujours avec son premier conjoint (%)	Sans valeur manquante* (%)
<b>Femmes</b>						
1920-1929	21 523	100	92	84	45	36
1930-1939	26 238	100	93	85	61	50
1940-1949	29 815	100	94	83	66	56
1950-1959	38 078	100	93	79	65	57
1960-1969	39 410	100	90	76	64	57
<b>Hommes</b>						
1920-1929	10 812	100	92	85	73	61
1930-1939	15 544	100	92	84	74	63
1940-1949	19 529	100	93	81	71	63
1950-1959	24 791	100	90	77	67	59
1960-1969	25 720	100	82	73	62	56
<p>* « Sans valeur manquante » indique que les diplômes de l'individu et de son premier conjoint, la date de mise en couple et la date de naissance de l'individu sont renseignés. Les analyses qui suivent n'utilisent jamais toutes ces informations ensemble : cette colonne indique un seuil minimum théorique concernant les échantillons retenus.</p> <p><b>Lecture :</b> Parmi les femmes de l'échantillon nées entre 1920 et 1929, 36 % sont toujours en couple avec leur premier conjoint et peuvent être décrites sans valeur manquante pour l'ensemble des variables étudiées.</p> <p><b>Champ :</b> Individus nés en France.</p> <p><b>Source :</b> Enquête <i>Étude de l'histoire familiale</i> (Insee-Ined, 1999).</p>						

D'autre part, on peut craindre que le diplôme à la date de l'enquête ne reflète pas parfaitement le diplôme des conjoints aux alentours de la mise en couple, c'est-à-dire à la fin de la formation initiale, du fait de la possibilité de recourir à la formation continue ; celle-ci reste cependant très peu fréquente en France. On sait aussi qu'il existe un effet de déclaration variable avec l'âge (Baudelot, 1989), mais son ampleur est cependant limitée. On peut d'ailleurs noter que l'étude de l'homogamie de diplôme réalisée par Mélanie Vanderschelden (2006) à partir des mêmes données concorde avec celle que nous avons réalisée à partir de plusieurs enquêtes transversales (Bouchet-Valat, 2014a) en identifiant

une tendance à la baisse : le biais introduit n'est donc pas rédhibitoire. Néanmoins, afin de se prémunir contre cette difficulté, il importe de ne pas accorder trop de crédit aux évolutions temporelles les moins importantes : nous ne commenterons donc que les tendances les plus nettes<sup>(2)</sup>.

Nous nous intéressons ici à la première cohabitation ayant donné lieu à une vie commune de plus de six mois (définition retenue par l'enquête EHF) qu'elle soit associée ou non à un mariage, l'étude du premier mariage ne paraissant pas appropriée tant le sens de cet événement a changé sur la période étudiée. Si le sens de la cohabitation a aussi évolué au fil des cohortes, ce type d'union n'étant plus un simple prélude au mariage (Toulemon, 1996), cette définition semble cependant la plus adaptée puisqu'il s'agit ici d'étudier le premier engagement conjugal. Le choix de s'en tenir aux premières mises en couple vise en effet à permettre la modélisation du processus de mise en couple et de ses évolutions par cohorte, ce qui ne serait pas possible en confondant des unions de rangs différents.

Nous recourons à une classification de diplôme relativement détaillée, de manière à décrire des distinctions qui font sens aussi bien au sein des cohortes les plus anciennes qu'au sein des plus récentes. Néanmoins, nous avons choisi d'agrèger les diplômes du secondaire inférieur (CAP, BEP, BEPC), étant donné qu'il n'était pas possible d'établir un classement hiérarchique clair entre ces titres qui soit valable pour toutes les cohortes. Les catégories retenues sont : aucun diplôme ; certificat d'études primaires (CEP) ; CAP, BEP, BEPC ; baccalauréat général, technologique ou professionnel ; diplôme du premier cycle du supérieur (inférieur à la licence) ; diplôme des second ou troisième cycles du supérieur. Un individu est considéré respectivement comme endogame, hypergame ou hypogame si son diplôme est égal, inférieur ou supérieur à celui de son conjoint dans la classification retenue. Nous ne tenons pas ici compte des différences entre filières d'études, dont l'effet sur les inégalités professionnelles entre hommes et femmes est majeur (Duru-Bellat, 2004 ; Couppié et Epiphane, 2006), mais qui ne peuvent complètement compenser l'effet de la différenciation verticale des diplômes. Notons enfin que le diplôme considéré est celui finalement obtenu par les individus, que ce soit avant ou après la mise en couple.

Toutes les analyses utilisent les pondérations fournies par l'enquête. Les modèles sont estimés dans l'environnement R (R Core Team, 2014), notamment grâce à une addition intégrée au paquet flexsurv (Jackson, 2014)<sup>(3)</sup>.

(2) Ces limites de l'enquête EHF nous ont amené à recourir à une deuxième enquête, *Biographies et entourage* (Ined, 2001 ; Bonvalet et Lelièvre, 2012), qui fournit des informations détaillées sur le parcours conjugal de la personne interrogée et de ses conjoints successifs. Cette enquête, plus petite (2830 individus), ne permet cependant pas toujours de mettre en évidence des résultats statistiquement significatifs ; néanmoins, lorsqu'ils le sont, les résultats obtenus confirment ceux présentés ici. On pourra trouver les analyses fondées sur *Biographies et entourage* dans un document de travail (Bouchet-Valat, 2014b).

(3) Le code permettant d'estimer les modèles utilisés ici est disponible en ligne sur la page personnelle de l'auteur ainsi que sur demande.

### III. De l'hypergamie à l'hypogamie féminine selon le diplôme

Les positions relatives des hommes et des femmes sur le marché conjugal du point de vue du diplôme se sont radicalement transformées entre la cohorte née en 1920 et celle née en 1960. Face à une évolution structurelle d'ampleur, on peut se demander si les normes sociales ont apporté une résistance à la formation de couples dans lesquels la femme est la plus diplômée, ou si la composition des couples s'est simplement adaptée au « stock » de conjoints disponibles. Cette question revient à interroger la prégnance des normes sociales de genre et leur capacité de résistance à une élévation du statut des femmes du point de vue d'une dimension essentielle, le capital scolaire et culturel.

En effet, dans des sociétés où les femmes suivaient des études dans l'ensemble plus courtes que les hommes, il n'était pas nécessaire de recourir aux préférences des individus et au poids des normes sociales pour expliquer la prévalence des couples hypergames : les contraintes structurelles, liées elles-mêmes à des normes sociales, suffisaient à créer ce résultat –sauf compensation par le célibat. Après avoir décrit l'évolution brute de la composition des couples en termes de diplômes des conjoints, nous évaluerons donc si elle s'explique intégralement par celle des contraintes structurelles, ou si les comportements ont changé de manière plus profonde.

#### *L'hypogamie féminine est devenue la situation la plus fréquente*

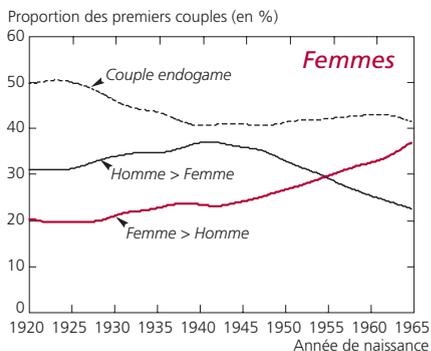
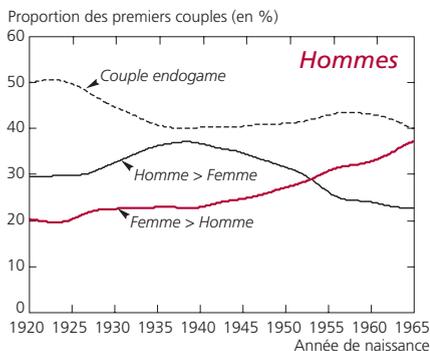
Nous commençons par étudier l'évolution brute de la composition des couples en termes de diplômes des conjoints (figure 1, partie supérieure). Soulignons que les chiffres concernant les hommes et les femmes ne sont pas exactement identiques puisqu'une personne peut se mettre en couple pour la première fois avec quelqu'un ayant déjà vécu en couple.

Pour les deux sexes, les couples endogames – ceux dans lesquels les conjoints appartiennent à la même catégorie de diplôme – étaient de loin les plus courants (50 % dans notre classification pour la cohorte 1920). Les couples dans lesquels l'homme est plus diplômé que sa conjointe (hypergamie féminine ou hypogamie masculine) étaient loin de représenter la majorité des couples, même parmi les cohortes d'avant-guerre (Guichard-Claudic *et al.*, 2009).

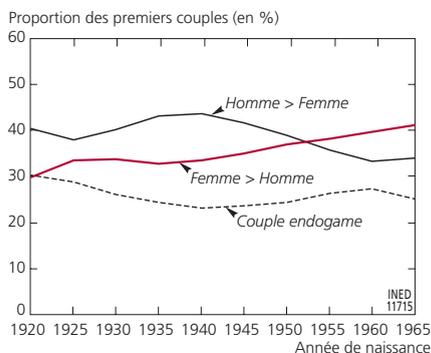
L'asymétrie entre hommes et femmes ne s'exprime qu'au sein des situations d'exogamie, par la différence entre les proportions de couples dans lesquels l'homme est le plus diplômé (30 % pour la même cohorte) et ceux dans lesquels c'est la femme qui l'est (20 %). On peut distinguer deux phases de l'évolution au fil des cohortes. Dans une première phase, correspondant aux cohortes nées dans les années 1920 et 1930, la proportion de couples endogames diminue en faveur des deux types de couples exogames (hypergames et hypogames). Cette phase ne correspond pas à une évolution nette des différences genrées, même si on peut souligner qu'elle voit l'hypergamie féminine se développer un peu plus rapidement que la situation inverse.

Figure 1. Relation entre les diplômes des conjoints au sein des premiers couples selon l'année de naissance (proportions observées et proportions attendues sous l'hypothèse de choix aléatoire du conjoint)

Observée



Attendue en situation de choix au hasard



**Note :** Les pourcentages observés sont lissés à l'aide d'une régression locale de degré un, alors que les pourcentages attendus sont calculés sur la base de cohortes quinquennales. Les chiffres concernant les hommes et les femmes ne sont pas exactement identiques puisqu'une personne peut se mettre en couple pour la première fois avec quelqu'un ayant déjà vécu en couple.

**Lecture :** L'hypergamie féminine de diplôme concernait 36 % des premiers couples des femmes nées en 1940 (et n'ayant pas connu de séparation), et l'hypogamie féminine 23 % ; ces chiffres auraient été de respectivement 44 % et 33 % si les couples s'étaient formés au hasard dans la cohorte quinquennale 1940-1944.

**Champ :** Premiers couples des individus nés en France et n'ayant pas connu de séparation.

**Source :** Enquête *Étude de l'histoire familiale* (Insee-Ined, 1999).

Dans une seconde phase, entamée avec les cohortes 1940-1945, la proportion de couples dans lesquels la femme est la moins diplômée commence à chuter rapidement, alors que la proportion de couples dans lesquels elle est la plus diplômée augmente au contraire à un rythme désormais soutenu. Dès les cohortes nées à la fin des années 1950, les cas d'hypogamie féminine dépassent ceux d'hypergamie. Cette évolution aboutit à ce qu'au sein des cohortes nées au début des années 1970, les premiers couples dans lesquels la femme possède un diplôme supérieur à celui de son conjoint sont aussi fréquents que les

couples endogames (40 % des couples). La tendance semble en outre devoir se prolonger pour les cohortes plus récentes. Cette chronologie de l'évolution de l'hypergamie concorde pleinement avec celle des nombreuses transformations ayant affecté la famille sur la même période. Dans leur histoire des baby-boomers, Catherine Bonvalet, Céline Clément et Jim Ogg (2011) soulignent en effet que ces derniers se sont « engouffrés » dans une brèche ouverte par les générations nées pendant la Seconde Guerre mondiale : l'image s'applique parfaitement ici.

Une illustration frappante du renversement opéré autour de ces générations charnières est fournie par l'évolution de l'hypergamie des diplômés de niveau intermédiaire. Parmi les titulaires d'un diplôme du secondaire inférieur (CAP/BEP/BEPC) nés dans les années 1920, 27 % des femmes, mais seulement 7 % des hommes, avaient pris pour premier conjoint une personne plus diplômée. Ces chiffres se sont nettement inversés, 20 % des femmes et 34 % des hommes ont un conjoint plus diplômé au sein des générations nées dans les années 1960.

Les évolutions que nous venons de commenter sont pour l'essentiel une conséquence directe de l'élévation du niveau d'éducation des femmes : dès les cohortes nées au milieu des années 1950, les femmes sont globalement plus diplômées que les hommes. En effet, la répartition des premiers couples qui serait attendue si les individus choisissaient leur conjoint au hasard parmi des membres de leur cohorte quinquennale de naissance du sexe opposé suit globalement les mêmes tendances (figure 1, partie inférieure)<sup>(4)</sup>. La différence la plus notable entre la situation observée et la situation théorique tient au fait que, de manière tout à fait classique, les couples endogames sont surreprésentés, et les deux autres types de couples sous-représentés, parmi les couples observés dans toutes les cohortes.

### *L'inversion persiste au-delà des évolutions structurelles*

Afin d'aller plus loin, nous contrôlons la structure par diplôme des populations des hommes et des femmes, par le biais de la modélisation log-linéaire (Agesti, 2002) : cette technique permet de mesurer l'effet des normes sociales, des préférences des individus et des opportunités de rencontres, sur la formation des couples, au-delà de la simple contrainte de disponibilité des conjoints d'un niveau de diplôme donné.

Le modèle utilisé prend pour référence une situation dans laquelle les individus choisiraient leur conjoint au hasard parmi tous les conjoints des membres de leur cohorte quinquennale de naissance (hors célibataires considérés comme en dehors de ce marché conjugal). Le modèle raisonne sur

---

(4) La situation théorique de mise en couple au hasard que nous retenons ici suppose que tous les individus se mettent en couple dans leur cohorte quinquennale de naissance, et exclut la possibilité du célibat. Elle représente ainsi une référence tenant uniquement compte de l'influence exercée par la structure de la population.

des effectifs de couples selon les diplômes des deux conjoints et la cohorte de naissance de l'individu (homme ou femme) pris pour référence. Il comprend des paramètres contrôlant les distributions marginales par diplôme des individus du sexe considéré et de leurs premiers conjoints pour chaque cohorte de naissance, et des paramètres mesurant la sur- ou sous-représentation des configurations hypergames et hypogames par rapport aux configurations endogames.

Pour chaque sexe séparément, le modèle est fondé sur trois variables. Chaque premier couple est caractérisé par le diplôme de l'homme  $H$ , le diplôme de la femme  $F$ , et la cohorte de naissance  $C$  de l'individu de référence, homme ou femme selon la population considérée.

Sa formule, appliquée séparément aux premiers couples des hommes et des femmes, s'écrit :

$$\log m_{hfc} = \lambda + \lambda_h^H + \lambda_f^F + \lambda_c^C + \lambda_{hc}^{HC} + \lambda_{fc}^{FC} + \lambda_c^{C(H>F)} \mathbb{1}_{h>f} + \lambda_c^{C(H<F)} \mathbb{1}_{h<f}$$

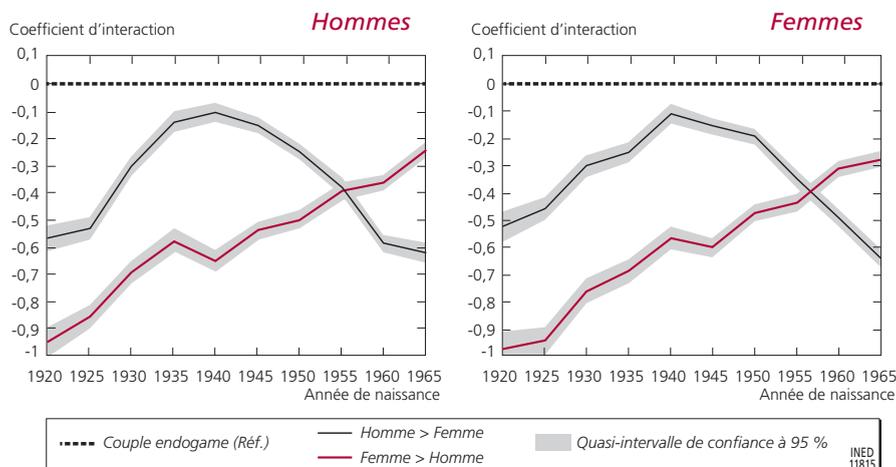
avec  $m_{hfc}$  les effectifs de couples correspondant à une combinaison donnée  $h$ ,  $f$ ,  $c$  de valeurs pour  $H$ ,  $F$  et  $C$ . Le premier paramètre  $\lambda$  est une constante.  $\lambda_h^H$  (respectivement  $\lambda_f^F$ ) contrôle la proportion de couples dans lesquels le diplôme  $H$  de l'homme vaut  $h$  (le diplôme  $F$  de la femme vaut  $f$ ).  $\lambda_c^C$  contrôle la proportion de couples dont l'individu pris pour référence appartient à la cohorte  $c$ .  $\lambda_{hc}^{HC}$  et  $\lambda_{fc}^{FC}$  mesurent l'interaction entre les variables  $H$  et  $F$  d'un côté, et  $C$  de l'autre, c'est-à-dire la proportion plus ou moins élevée d'individus pris pour référence de la génération  $c$  et de leurs premiers conjoints ayant un diplôme  $h$  ou  $f$ . Les variables  $\mathbb{1}_{h>f}$  et  $\mathbb{1}_{h<f}$  sont les indicatrices correspondant respectivement aux situations d'hypergamie et d'hypogamie féminine.  $\lambda_c^{C(H>F)}$  et  $\lambda_c^{C(H<F)}$  sont des coefficients d'interaction entre les variables  $H$  et  $F$  conditionnés par la cohorte  $C$ , mesurant la propension plus ou moins forte des personnes de chaque cohorte à être en couple avec un conjoint plus ou moins diplômé qu'elles. Ces coefficients (repris sur la figure 2) identifient donc la sur- ou sous-représentation de ces situations par rapport aux configurations endogames dans la cohorte : ils correspondent à la propension (ou non) à l'hypergamie et à l'hypogamie, par rapport à l'endogamie.

L'estimation est réalisée simultanément pour les hommes et les femmes, en introduisant des interactions entre le sexe de l'interrogé et tous les paramètres décrits précédemment. Le modèle d'ensemble est fondé sur 329 007 observations et présente une déviance de 833 230 pour 1 900 degrés de liberté.

Dans la figure 2, les coefficients sont accompagnés d'un quasi-intervalle de confiance (Firth et Menezes, 2004), qui permet de comparer l'ensemble des points entre eux, et pas seulement chaque point à la référence (0 pour endogame).

Les tendances absolues observées dans la section précédente persistent même une fois la structure de la population contrôlée (hypergamie et hypogamie relatives, figure 2). Les mêmes phases peuvent être distinguées : un

Figure 2. Hypergamie et hypogamie relatives de diplôme au sein des premiers couples selon l'année de naissance, modèle log-linéaire



*Champ* : Premiers couples des individus nés en France et n'ayant pas connu de séparation.

*Source* : Enquête *Étude de l'histoire familiale* (Insee-Ined, 1999).

retournement de tendance concernant l'hypergamie féminine se produit autour de la cohorte 1940-1945 ; les situations dans lesquelles la femme est la plus diplômée font jeu égal avec celles dans lesquelles c'est l'homme qui l'est à partir de la cohorte 1955-1959. Ces résultats indiquent que le choix du conjoint suit et dépasse les transformations de la structure par diplôme de la population : au sein des générations nées dans les années 1960, les couples dans lesquels la femme est moins diplômée que son conjoint sont moins fréquents que les cas inverses par rapport à ce que l'on attendrait si la mise en couple s'effectuait au hasard.

Nous retrouvons dans le cas de la France l'observation plus générale d'A. Esteve, J. García-Román et I. Permanyer (2011) selon laquelle hypergamie absolue et hypergamie relative vont toujours dans le même sens. Il semble que les normes sociales, approchées ici par les choix que les individus font au-delà de ce que la disponibilité des conjoints exige, ne soient que le reflet des configurations de couple les plus fréquentes dans une cohorte donnée, observées dans la figure 1. En d'autres termes, le développement des couples dans lesquels la femme est plus diplômée que son conjoint – démographiquement inévitable du fait de l'élévation du niveau d'éducation des femmes – semble avoir entraîné une évolution des préférences des individus, des normes sociales intériorisées ou imposées à eux par le biais de leur entourage. La relative facilité avec laquelle les normes genrées paraissent ainsi avoir cédé et s'être retournées étonne : il semble que la domination masculine s'appuie avant tout sur des situations structurelles, les constructions normatives venant se surajouter à une situation de fait.

Si elle est aussi profonde qu'il y paraît, cette évolution concernant l'hypergamie des personnes en couple doit être accompagnée d'une transformation elle aussi notable des chances de vie en couple des individus les moins favorisés sur le marché conjugal : les hommes non diplômés et les femmes diplômées. Ce n'est que partiellement le cas.

#### **IV. La résorption du célibat des femmes diplômées et l'augmentation de celui des hommes non diplômés**

##### *Modélisation de la première mise en couple au fil des cohortes*

L'étude du célibat dit définitif, autrement dit le fait de ne s'être jamais mis en couple, est relativement délicate puisque le phénomène ne peut être parfaitement observé qu'à la fin de la vie des intéressés. L'analyse des évolutions temporelles s'en trouve donc nettement retardée. Mesurer la part de personnes ayant vécu en couple à un âge donné permet de limiter cette difficulté, mais ne permet pas de tenir compte des évolutions de l'âge de première mise en couple : un retard de la mise en couple se traduit par une augmentation du taux de célibat observé à un âge donné, augmentation qui pourra cependant être compensée par une plus grande propension à se mettre en couple à des âges élevés.

Afin de distinguer le taux de célibat définitif de cet effet d'âge, nous recourons ici à un modèle log-logistique à temps de sortie accéléré, qui est l'une des techniques les plus adaptées pour prédire, avec un degré de confiance assez élevé, la proportion d'individus qui n'auront jamais vécu en couple au cours de leur vie, à partir de l'observation d'une cohorte jusqu'à un âge donné. Les premières mises en couple étant nettement ralenties au-delà de 35 ans, il est possible de fournir une estimation fiable de la proportion de célibataires définitifs des cohortes nées dans les années 1960, voire d'esquisser des tendances concernant les générations plus récentes.

Le modèle utilisé ici (Brüderl et Diekmann, 1995) comprend trois paramètres, estimés séparément pour chaque groupe de diplômés : la proportion de célibataires définitifs, l'âge médian de mise en couple, la forme de la distribution des âges de mise en couple. Au sein de chaque groupe de diplômés, ces paramètres sont autorisés à varier au fil des cohortes grâce à des splines cubiques restreintes de degré 3 (Keele, 2008), qui permettent d'étudier des évolutions temporelles de manière flexible. En effet, on sait que l'évolution de l'âge de mise en couple n'a pas été linéaire mais en « U », les baby-boomers ayant connu les âges médians de mise en couple les plus bas du siècle (Prioux, 2003) – ce que nous retrouvons ici. La qualité de la prédiction de la proportion de célibataires définitifs est assurée par la très bonne adéquation de la distribution log-logistique à celle des premières mises en couple ; cette distribution, très proche de la distribution Coale-McNeil classiquement utilisée pour l'étude du mariage, a été appliquée à cet objet par plusieurs travaux (Keeley, 1979 ; Brüderl et

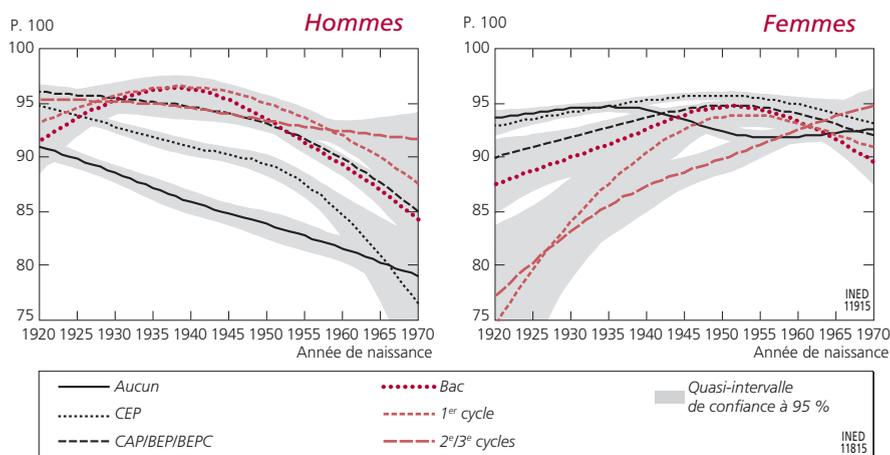
Diekmann, 1995, 1997). L'extrapolation de la proportion de célibataires définitifs au sein des cohortes les plus récentes réalisée ici repose, d'une part, sur le comportement de ces cohortes observé jusqu'à la date de l'enquête, et d'autre part sur la prolongation grâce aux splines des distributions observées pour les cohortes les plus anciennes.

### L'évolution de la proportion de célibataires définitifs selon le diplôme

Ces résultats confirment l'existence d'un modèle fortement genré de mise en couple parmi les générations d'avant-guerre. Chez les hommes, seuls les non-diplômés et les titulaires du certificat d'études primaires (CEP) se distinguent par des chances moins élevées de vivre en couple, inférieures respectivement de 5 et 10 points de pourcentage pour la cohorte 1940<sup>(5)</sup>. Aucune différence ne s'observe entre les autres niveaux de diplôme (figure 3). Chez les femmes au contraire, on observe une échelle très nette, les chances de vivre en couple diminuant régulièrement avec l'élévation du niveau de diplôme (passant de 95 % à 75 %). Ce tableau correspond bien à une situation dans laquelle l'hypergamie prévaut.

Mais ici encore, ce modèle de mise en couple n'a plus cours parmi les générations les plus récentes, et l'évolution au fil des cohortes des différences entre groupes de diplômes est très nette. Chez les hommes, le célibat définitif

Figure 3. Proportions d'individus qui auront vécu au moins une fois en couple selon l'année de naissance et le diplôme



**Lecture :** 75 % des femmes nées en 1920 et diplômées du 1<sup>er</sup> cycle du supérieur ont vécu en couple au cours de leur vie.

**Champ :** Premiers couples des individus nés en France.

**Source :** Enquête *Étude de l'histoire familiale* (Insee-Ined, 1999).

(5) L'apparente convergence avant 1930 entre la courbe correspondant aux hommes les moins diplômés et les autres courbes semble devoir être attribuée à un effet de sélection découlant des différences de mortalité selon le milieu social au-delà de 70 ans.

se développe parmi les moins diplômés dès la cohorte 1920, puis dans tous les groupes à partir de la cohorte 1940, en affectant cependant moins fortement les diplômés les plus élevés. Chez les femmes, les différences entre groupes de diplômés se résorbent de manière spectaculaire et disparaissent complètement. Les chances de vie en couple des plus diplômées rejoignent celles des moins diplômées dès la cohorte 1950, à l'exception des diplômées des deuxième et troisième cycles du supérieur, pour lesquelles le rattrapage est un peu plus tardif.

Nous observons, comme Maria Winkler-Dworak et Laurent Toulemon (2007), une diminution des chances de mise en couple des non-diplômées par rapport aux diplômées. Mais c'est l'augmentation des chances de mise en couple de ces dernières qui semble constituer la principale évolution chez les femmes<sup>(6)</sup>. Par ailleurs, nous confirmons leur observation selon laquelle les différences entre hommes et femmes se sont résorbées pour tous les groupes de diplômés, à l'exception des hommes non diplômés, chez qui les chances de mise en couple restent plus faibles. Enfin, ces résultats concernant le célibat définitif rejoignent ceux portant sur la mesure du célibat à un instant donné, tant du point de vue du diplôme que de la catégorie socioprofessionnelle. En 2006, parmi les femmes comme parmi les hommes trentenaires, seuls les non-diplômés se distinguent par un taux de vie en couple plus faible (Daguet et Niel, 2010), alors que ce taux diminuait avec le niveau de diplôme en 1990 (Albouy et Breuil-Genier, 2012). De manière analogue, les femmes cadres trentenaires vivent plus souvent en couple que les ouvrières et les employées en 2008, alors que c'était l'inverse en 1990 (Buisson et Daguet, 2012).

Ces observations peuvent être directement mises en relation avec les évolutions commentées dans la section précédente. En effet, la baisse de l'hypergamie féminine s'enclenchait avec les cohortes nées aux alentours de 1945, en termes absolus comme relatifs. Ce sont ces mêmes cohortes qui marquent chez les femmes la disparition presque complète des différences de célibat définitif liées au diplôme, et qui initient chez les hommes le mouvement d'augmentation du célibat définitif pour tous les groupes de diplômés. Ainsi, la correspondance fondamentale entre hypergamie féminine et célibat des diplômées se trouve confirmée : le désavantage des diplômées sur le marché conjugal a disparu en même temps que le déséquilibre créé par la préférence pour l'hypergamie féminine.

On peut penser que la massification scolaire a joué un grand rôle dans cette évolution. D'une part, du fait des faibles effectifs des femmes diplômées du supérieur, le célibat élevé de ce groupe concernait peu de personnes au sein des cohortes d'avant-guerre, et ne condamnait donc pas, par contrecoup, une proportion importante des hommes au célibat. Au contraire, au sein des générations les plus récentes, la persistance d'un niveau si élevé de célibat chez les

(6) Cette évolution a aussi été observée par Isabelle Robert-Bobée et Magali Mazuy (2005) à l'âge de 45 ans pour les cohortes nées avant 1955.

diplômées (de l'ordre de 20% à 25%) n'était pas tenable du fait de l'importance des effectifs concernés : elle aurait profondément déséquilibré le marché conjugal, forçant les hommes diplômés à prendre pour conjointes des femmes issues d'un milieu social très éloigné du leur, et condamnant l'ensemble des hommes non diplômés au célibat. D'autre part, les diplômées du supérieur nées avant-guerre ne peuvent être directement comparées à leurs cadettes nées après 1950 : elles constituaient une population fortement sélectionnée qui se voyait souvent forcée de choisir entre carrière professionnelle et formation d'une famille. Comme on le voit, ce conflit a perdu en importance avec la banalisation des études parmi les femmes.

L'augmentation du célibat des hommes peu diplômés vient nuancer le constat d'une convergence entre hommes et femmes. Alors que les chances de vie en couple ne varient plus selon le diplôme parmi les femmes des cohortes récentes, on note chez les hommes l'apparition et le développement d'une hiérarchie entre diplômés : les chances de vivre en couple s'élèvent désormais avec le niveau d'éducation. Cette échelle est l'exact inverse de celle qui prévalait chez les femmes nées avant-guerre. Loin d'indiquer une inversion des positions des hommes et des femmes, ainsi que nous avons pu l'observer précédemment à propos de l'hypergamie, elle révèle plutôt la persistance d'un modèle genré dans lequel le statut social de l'homme importe plus que celui de sa conjointe. En effet, la massification scolaire a donné de plus en plus d'importance au diplôme sur le marché du travail, concentrant sur les moins diplômés – d'autant qu'ils sont moins nombreux qu'auparavant – les risques d'une insertion professionnelle difficile et d'une précarité durable (Gasquet, 2003). Ces difficultés affectent particulièrement la mise en couple des hommes en ralentissant leur départ du foyer parental, quand les femmes se replient au contraire sur leur vie conjugale ou familiale (Galland, 1995 ; Jaspard *et al.*, 1995).

## Conclusion

Nous avons mis en évidence une baisse, puis une inversion de l'hypergamie féminine de diplôme parmi les premiers couples cohabitants entre les générations nées avant la Seconde Guerre mondiale et celles nées dans les années 1970. Ce mouvement a affecté les trois dimensions de l'hypergamie : l'hypergamie absolue, l'hypergamie relative, et la distribution genrée du célibat selon le diplôme. Premièrement, suite à l'élévation du niveau d'éducation des femmes, qui dépasse désormais celui des hommes, c'est plus souvent la femme que l'homme qui est la plus diplômée au sein des premiers couples depuis les cohortes nées à la fin des années 1950. Deuxièmement, même en contrôlant l'évolution de la structure par diplôme de la population, on observe une inversion similaire de l'hypergamie relative. Ce résultat indique qu'au-delà des contraintes posées par la disponibilité de conjoints d'un niveau de diplôme donné, les individus des cohortes récentes « choisissent » plus souvent de

former un couple dans lequel la femme est la plus diplômée que l'inverse, par rapport à ce qui arriverait si la mise en couple avait lieu au hasard. Troisièmement, les taux de célibat définitif des femmes, qui augmentaient nettement avec le niveau de diplôme parmi les générations d'avant-guerre, se sont rapprochés au point qu'on n'observe plus aucune différence parmi les générations nées dans les années 1960. Ces trois évolutions indiquent que les normes de genre ont évolué bien au-delà de ce qu'imposait mécaniquement la massification scolaire observée chez les femmes.

À l'instar de l'augmentation du niveau d'éducation des femmes, l'évolution observée semble être à la fois le signe et un facteur de remise en cause des rôles genrés au sein du couple. Ce phénomène jette potentiellement les bases d'une évolution de long terme *via* la socialisation des nouvelles générations au sein de familles dans lesquelles la femme est la plus diplômée.

Plus encore, la rapidité des changements observés paraît impliquer le fait que ces normes ne leur ont opposé aucune inertie. Cette étude confirme, en comparant des cohortes successives en France, l'analyse effectuée pour de nombreux pays par Esteve *et al.* (2011), selon laquelle dans aucune société on n'observe une préférence relative pour l'hypergamie féminine allant à l'encontre de la structure par diplôme des populations des hommes et des femmes. Un tel résultat tend à remettre en cause l'existence même d'une véritable norme d'hypergamie féminine, du moins du point de vue du diplôme. Plus généralement, il pose la question de la possibilité pour un système culturel de résister à une transformation profonde des conditions structurelles dans lesquelles il a vu le jour : sans appui sur les situations concrètes, une norme peut-elle conserver son sens et sa prégnance ? On retrouve ici le double sens, positif – ce qui est le plus fréquent – et normatif – ce qui devrait être –, du terme « normal », le premier semblant déterminer le second : soit, dans les termes de Pierre Bourdieu (1998, p. 102), « la statistique spontanée, à travers laquelle se forme la représentation que chacun de nous a du normal ».

Cependant, l'évolution spectaculaire observée ici doit être relativisée. D'une part, la première mise en couple reste fortement genrée, même au sein des cohortes récentes. Les chances de vie en couple demeurent inférieures pour les hommes non diplômés, indiquant un effet négatif persistant des difficultés d'insertion professionnelle sur la conjugalité masculine. D'autre part, et plus fondamentalement, les conséquences du développement de l'hypogamie féminine en termes de diplômes ne sont pas évidentes (Guichard-Claudic *et al.*, 2009). On sait en effet que l'augmentation du niveau d'éducation des femmes n'a pas permis de leur garantir des carrières égales à celle des hommes, du fait du maintien de la ségrégation genrée selon le domaine d'études à niveau égal (Caille *et al.*, 2002 ; Duru-Bellat, 2004), mais aussi de la ségrégation à l'œuvre sur le marché du travail (Coupié et Epiphane, 2006).

Elle n'a pas non plus permis de modifier profondément la répartition du travail domestique. C'est que le statut d'étudiante ou de diplômée ne suffit pas

en lui-même à offrir une position de supériorité au sein du couple, ni une plus grande facilité à renégocier les rôles (Lefeuve, 2008) : seule l'activité professionnelle semble avoir un certain effet en ce sens (Bauer, 2007 ; Champagne *et al.*, 2015), du moins lorsque les revenus de la femme sont assez élevés par rapport à ceux de l'homme (Nicole-Drancourt, 1989 ; Ponthieux et Schreiber, 2006). Et il n'est pas rare que les carrières féminines soient bridées par la crainte, partagée par les deux conjoints, que la femme gagne plus que l'homme (Testenoire, 2008). On peut penser que la division sexuelle du travail est plus fondamentale dans la définition des identités genrées que les niveaux relatifs de capital culturel des conjoints. Ceci expliquerait alors la résistance des rôles genrés malgré l'inversion de l'hypergamie de diplôme – qui serait donc en partie un mirage tant qu'elle ne se traduit pas pour ainsi dire en « espèces sonnantes et trébuchantes ». Mais il n'est pas écrit que rien ne doive évoluer de ce côté : en effet, l'hypogamie féminine d'éducation augmente la probabilité que la femme soit la principale contributrice aux revenus du couple (Klesment et van Bavel, 2015), et là encore, une lente convergence pourrait bien être à l'œuvre (Morin, 2014).

**Remerciements** : L'auteur tient à remercier Louis-André Vallet, Éva Lelièvre et les doctorants du Laboratoire de sociologie quantitative pour leurs commentaires concernant une version précédente de cet article.



## RÉFÉRENCES

- ALBOUY Valérie, BREUIL-GENIER Pascale, 2012, « Démographie et famille : les différences sociales se réduisent-elles ? », *France, portrait social 2012*, Insee références, p. 11-18.
- AGRESTI Alan, 2002, *Categorical Data Analysis*, 2<sup>nd</sup> édition, New York, Wiley, Probability and Statistics.
- BAUDELOT Christian, 1989, « L'âge rend-il plus savant ? Un exemple de biais de réponse dans les enquêtes », *Les ménages : mélanges en l'honneur de Jacques Desabie*, Paris, Insee.
- BAUDELOT Christian, ESTABLET Roger, 1992, *Allez les filles !*, Paris, Seuil, 243 p.
- BAUER DENISE, 2007, « Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples », Paris, Drees, *Études et résultats*, n° 570.
- BECKER Gary, 1981, *A Treatise on the Family*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 304 p.
- BONVALET Catherine, LELIÈVRE Éva, 2012, *De la famille à l'entourage. L'enquête Biographies et entourage*, Paris, Ined, Grandes enquêtes, 472 p.
- BONVALET Catherine, CLÉMENT Céline, OGG Jim, 2011, *Réinventer la famille : l'histoire des baby-boomers*, Paris, Presses universitaires de France, Le lien social, 420 p.
- BOUCHET-VALAT Milan, 2014a, « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites », *Revue française de sociologie*, 55(3), p. 459-505.
- BOUCHET-VALAT Milan, 2014b, « La fin de l'hypergamie féminine ? L'inversion du sens de l'écart entre diplômés des conjoints au fil des cohortes en France », Centre de recherche en économie et statistique, Document de travail, n° 50.
- BOURDIEU Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, Liber, 154 p.
- BOZON Michel, 1990a, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie : I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, 45(2), p. 327-360.
- BOZON Michel, 1990b, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie : II. Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint », *Population*, 45(3), p. 565-602.
- BRÜDERL Josef, DIEKMANN Andreas, 1995, « The Log-Logistic Rate Model », *Sociological Methods & Research*, 24(2), p. 158-186.
- BRÜDERL Josef, DIEKMANN Andreas, 1997, « Education and Marriage: A Comparative Study », Working Paper.
- BUISSON Guillemette, DAGUET Fabienne, 2012, « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee première*, n° 1392.
- CACOUAULT Marlène, 1984, « Diplôme et célibat. Les femmes professeurs de lycée entre les deux guerres », in Farge Arlette, Klapisch-Zuber Christiane (dir.), *Madame ou Mademoiselle ?*, Paris, Montalba, p. 177-203.
- CAILLE Jean-Paul, LEMAIRE Sylvie, VROLANT Marie-Claude, 2002, « Filles et garçons face à l'orientation », Note d'information de la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale, 12, p. 1-6.

- CHAMPAGNE Clara, PAILHÉ Ariane, SOLAZ Anne, 2015, « 25 ans de participation des hommes et des femmes au travail domestique : quels facteurs d'évolutions? », *Économie et statistique*, n° 478-479-480.
- COUPPIÉ Thomas, EPIPHANE Dominique, 2006, « La ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers : entre héritage scolaire et construction sur le marché du travail », *Formation emploi, Revue française de sciences sociales*, 93, p. 11-27.
- DAGUET Fabienne, NIEL Xavier, 2010, « La proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee première*, n° 1281.
- DE SINGLY FRANÇOIS, 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses universitaires de France, 256 p.
- DURU-BELLAT Marie, 2004, « École de garçons et école de filles... », *Diversité - Ville, école, intégration, enjeux*, 138, p. 65-72.
- ERLICH Valérie, 1998, *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- ESTEVE Albert, CORTINA Clara, 2006, « Changes in educational assortative mating in contemporary Spain », *Demographic Research*, 14(17), p. 405-428.
- ESTEVE Albert, MCCA A Robert, 2007, « Homogamia educacional en México y Brasil, 1970-2000: Pautas y tendencias », *Latin American Research Review*, 42(2), p. 56-85.
- ESTEVE Albert, GARCÍA-ROMÁN Joan, PERMANYER Iñaki, 2011, « The reversal of the gender gap in education and its impact on union formation: The end of hypergamy », *Population Association of America Annual Meeting*, Washington, DC.
- ESTEVE Albert, GARCÍA-ROMÁN Joan, PERMANYER Iñaki, 2012, « The gender-gap reversal in education and its effect on union formation: The end of hypergamy? », *Population and Development Review*, 38(3), p. 535-546.
- FIRTH David, MENEZES Renée X. DE, 2004, « Quasi-Variations », *Biometrika*, 91(1), p. 65-80.
- GALLAND Olivier, 1995, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Économie et statistique*, 283(1), p. 33-52.
- GASQUET Céline, 2003, « Les jeunes « sans qualification » : un groupe hétérogène, des parcours d'insertion divers », *Bref Céreq*, n° 202, 4 p.
- GOFFMAN Erving, 2002, *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 115 p.
- GOLDSTEIN Joshua R., KENNEY Catherine T., 2001, « Marriage delayed or marriage forgone? New cohort forecasts of first marriage for U.S. women », *American Sociological Review*, 66(4), p. 506-519.
- GUICHARD-CLAUDIC Yvonne, TESTENOIRE Armelle, TRANCART Danièle, 2009, « Distances et proximités conjugales en situation d'homogamie et d'hétérogamie », in Pailhé Ariane, Solaz Anne (dir.), *Entre famille et travail : des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte, p. 187-207.
- HÉRAN François, 1994, « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », *Insee première*, n° 350, 4 p.
- HERPIN Nicolas, 2003, « La taille des hommes : son incidence sur la vie en couple et la carrière professionnelle », *Économie et statistique*, n° 361, p. 71-90.
- JACKSON Christopher, 2014, *flexsurv: Flexible parametric survival models*, R package, version 0.5.
- JASPARD Maryse, BROWN Elisabeth, BATTAGLIOLA Françoise, 1995, « Précarité d'emploi et itinéraires de transition à l'âge adulte », *Recherches et prévisions*, 40(1), p. 45-56.
- KAUFMANN Jean-Claude, 1999, *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris, Nathan, Essais & Recherches, 208 p.

- KEELE Luke J., 2008, *Semiparametric Regression for the Social Sciences*, New York, Wiley.
- KEELEY Michael C., 1979, « An analysis of the age pattern of first marriage », *International Economic Review*, 20(2), p. 527-544.
- KEMPENEERS Marianne, LELIÈVRE Éva, 1993, « Women's work in the EC: Five career profiles », *European Journal of Population*, 9(1), p. 77-92.
- KERGOAT Danièle, GUICHARD-CLAUDIC Yvonne, VILBROD Alain (dir.), 2008, *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 404 p.
- KLESMENT Martin, VAN BAVEL Jan, 2015, « The reversal of the gender gap in education and female breadwinners in Europe », Working Paper Series, 26, Families And Societies European Union's Seventh Framework Project.
- LEFEUVRE Sonia, 2008, « Poursuite d'études et engagement conjugal en situation d'hyogamie », in Kergoat Danièle, Guichard-Claudic Yvonne, Vilbrod Alain (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 83-95.
- LEFÈVRE Cécile, FILHON Alexandra, 2005, *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris, Ined, Cahier n° 156, 642 p.
- LÓPEZ-RUIZ Luis, ESTEVE Albert, CABRÉ Anna, 2009, « Consensual unions and marriages in America Latina: Two patterns of educative homogamy? », *Papeles de Población*, 60, p. 5-34.
- MÄENPÄÄ Elina, JALOVAARA Marika, 2014, « Achievement replacing ascription? Changes in homogamy in education and social class origins », Stockholm, Stockholm University, *Stockholm Research Reports in Demography*, n° 23.
- MARUANI Margaret, 2000, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, Repères, 123 p.
- MONAGHAN David, 2014, « The impact of economic inequality and gender parity on educational assortative mating: Evidence from the Luxembourg income study », Luxembourg, Luxembourg Income Study, LIS Working Paper, n° 607.
- MORIN Thomas, 2014, « Écarts de revenus au sein des couples : trois femmes sur quatre gagnent moins que leur conjoint », *Insee première*, n° 1492.
- NICOLE-DRANCOURT Chantal, 1989, « Stratégies professionnelles et organisation des familles », *Revue française de sociologie*, 30(1), p. 57-80.
- OPPENHEIMER Valerie Kincade, 1994, « Women's rising employment and the future of the family in industrial societies », *Population and Development Review*, 20(2), p. 293-342.
- PAN KÉ SHON Jean-Louis, 1998, « D'où sont mes amis venus ? », *Insee première*, n° 613.
- PLACE Dominique, VINCENT Bruno, 2009, « L'influence des caractéristiques socio-démographiques sur les diplômés et les compétences », *Économie et statistique*, n° 424-425, p. 125-147.
- PONTHIEUX Sophie, SCHREIBER Amandine, 2006, « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales 2006*, Paris, Insee, p. 43-51.
- PRIOX France, 2003, « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population*, 58(4-5), p. 623-644.
- QIAN Zhenchao, 1998, « Changes in assortative mating: The impact of age and education, 1970-1990 », *Demography*, 35(3), p. 279-292.
- R CORE Team, 2014, *R: A Language and Environment for Statistical Computing*, Vienna, Austria, version 3.1.2.

- ROBERT-BOBÉE Isabelle, MAZUY Magali, 2005, « Calendriers de constitution des familles et âge de fin des études », in Lefèvre Cécile, Filhon Alexandra (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris, Ined, Cahier n° 156, p. 175-200.
- RODRÍGUEZ Santiago, 2014, « Pautas y tendencias de homogamia educacional relativa en Argentina a comienzos del siglo XXI », *Entramados y Perspectivas*, 2, p. 99-126.
- ROSE Elaina, 2004, « Education and hypergamy in marriage markets », Seattle, Center for Studies in Demography and Ecology - University of Washington, CSDE Working Paper, n° 04-03.
- SCHWARTZ Christine R., MARE Robert D., 2005, « Trends in educational assortative marriage from 1940 to 2003 », *Demography*, 42(4), p. 621-646.
- TESTENOIRE Armelle, 2008, « Carrières féminines, résistances masculines : couples à hypogamie féminine », in Kergoat Danièle, Guichard-Claudic Yvonne, Vilbrod Alain (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 404 p.
- TOULEMON Laurent, 1996, « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 51(3), p. 675-715.
- VANDERSCHULDEN Mélanie, 2006, « Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions », *Économie et statistique*, n° 398-399, p. 33-58.
- WINKLER-DWORAK Maria, TOULEMON Laurent, 2007, « Gender differences in the transition to adulthood in France: Is there convergence over the recent period? », *European Journal of Population*, 23(3-4), p. 273-314.

**Milan BOUCHET-VALAT • PLUS DIPLÔMÉES, MOINS CÉLIBATAIRES. L'INVERSION DE L'HYPERGAMIE FÉMININE AU FIL DES COHORTES EN FRANCE**

L'hypergamie féminine, définie comme la propension des individus à former des couples au sein desquels la femme se trouve en infériorité par rapport à l'homme, est un phénomène largement observé. Cet article analyse la formation des premières unions à l'aide de l'enquête *Étude de l'histoire familiale 1999*. Les couples dans lesquels la femme est plus diplômée que son conjoint sont plus fréquents que le cas inverse en France depuis les cohortes nées à la fin des années 1950. Ce mouvement est principalement dû à l'allongement de la scolarité des femmes qui sont désormais plus diplômées que les hommes, mais va au-delà de ce qu'imposait l'évolution de la structure de la population (hypergamie relative), traduisant une modification des préférences des individus. Enfin, nous observons que le célibat définitif des femmes n'augmente plus avec leur diplôme, alors que les plus diplômées nées avant-guerre étaient fortement désavantagées sur le marché conjugal. À l'inverse, le célibat définitif des hommes non diplômés s'est accentué, signe de l'effet négatif persistant des difficultés d'insertion professionnelle sur la conjugalité masculine. Ces résultats indiquent un net recul de la norme d'hypergamie féminine en termes de diplôme – dont la portée demeure cependant incertaine.

**Milan BOUCHET-VALAT • FEWER SINGLES AMONG HIGHLY EDUCATED WOMEN. A GENDER REVERSAL OF HYPERGAMY ACROSS COHORTS IN FRANCE**

Female hypergamy, defined as the propensity of individuals to form unions in which the woman is of lower status than the man, is a widely observed phenomenon. This article analyses first union formation in France using data from the 1999 family history survey (*Étude de l'histoire familiale*). In France, since the cohorts born in the late 1950s, couples where the woman is more educated than her partner are more frequent than the reverse. This trend is mainly attributable to the lengthening of female education – women are now more educated than men, even after controlling for changes in the educational distribution of the population (relative hypergamy) – and reflects a shift in individual preferences. Last, while the highest educated women in the pre-war birth cohorts were strongly disadvantaged on the marriage market, we observe that female permanent singlehood no longer increases with educational level. Conversely, permanent singlehood among low educated men has risen, reflecting the persistent negative effect of poor labour market outcomes on male union formation. These findings reveal a considerable weakening of the norm of female educational hypergamy, although the potential consequences of this change remain uncertain.

**Milan BOUCHET-VALAT • MÁS DIPLOMADAS, MENOS SOLTERAS. LA INVERSIÓN DE LA HIPERGAMIA FEMENINA A TRAVÉS DE LAS COHORTES EN FRANCIA.**

La hipergamia femenina, es decir la propensión de los individuos a formar parejas en las que la mujer se encuentra en inferioridad respecto al hombre, es un fenómeno muy extendido. Este artículo analiza la formación de las primeras uniones a partir de la encuesta *Étude de l'histoire familiale 1999*. En Francia, las parejas en las que la mujer es más diplomada que el hombre son más frecuentes que el caso inverso, desde las generaciones nacidas a finales de los años 1950. Esta tendencia es debida principalmente a la prolongación de la escolaridad de las mujeres, que son ahora, de manera general, más diplomadas que los hombres, pero también a un cambio en las preferencias de los individuos. Se observa también que la soltería definitiva de las mujeres ya no aumenta con el nivel del diploma, mientras que las mujeres más diplomadas nacidas antes de la segunda guerra mundial estaban muy desfavorecidas en el mercado matrimonial. Inversamente, el celibato de los hombres sin diploma se ha acentuado, lo cual refleja el efecto negativo persistente de las dificultades en la inserción profesional sobre la nupcialidad masculina. Estos resultados indican un neto retroceso de la norma de hipergamia femenina en términos de diploma, aunque su alcance es todavía incierto.

---

**Mots-clés :** Hypergamie, homogamie, choix du conjoint, mise en couple, célibat, massification scolaire, domination masculine, rôles de genre.

**Keywords:** Hypergamy, homogamy, choice of partner, union formation, singlehood, educational expansion, male dominance, gender roles.